CLR architectes

2dlc Architectes partenaires

# PALETTES 29-31
# LANCY – GE



**MAÎTRES D' OUVRAGES**
IMMEUBLE 29
Caisse de Pension
Merck Serono
Quai des Bergues 29
1201 Genève
Régie : Moser Vernet & Cie

IMMEUBLE 31
Rovim SA
Av. Giuseppe-Motta 31-33
CP 145 – 1211 Genève 20
Régie : Grange & Cie

**ARCHITECTES**
DIRECTION ARCHITECTURALE
CLR Architectes SA
Rue des Vieux-Grenadiers 8
1205 Genève

COLLABORATEURS
Patrick Longchamp,
Tilman Schoettler

DIRECTION DES TRAVAUX
2dlc Architectes
Partenaires SA
Chemin des Courtillets 6
1212 Grand-Lancy

COLLABORATEURS
Stéphane Lorenzini,
Loïc Marguerat

**INGÉNIEURS CIVILS**
Thomas Jundt
Ingénieurs Civils SA
Rue de la Fontenette 27
1227 Carouge

**BUREAUX TECHNIQUES**
CVSE
Energestion SA
Chemin de la Gravière 2
1227 Les Acacias

ACOUSTICIEN
Acouconsult Sàrl
Rue de l'Avenir 4
1207 Genève

GÉOTECHNICIEN
Gadz SA
Chemin des Vignes 9
1213 Petit-Lancy

INGÉNIEUR SÉCURITÉ INCENDIE
Haldi Marc ArchiSecu
Rue Dancet 14
1205 Genève

**GÉOMÈTRE**
HKD Géomatique SA
Chemin de l'Echo 3
1213 Onex

**COORDONNÉES**
Chemin des Palettes 29-31
1212 Grand-Lancy

Conception 2011
Réalisation 2018

Édité en Suisse

CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

## SURÉLÉVATION DES DEUX IMMEUBLES

**HISTORIQUE/SITUATION >** Construits dans la mouvance moderniste des années 1960, les trois immeubles de René Schwertz (1908-2007) s'implantent en peigne le long du chemin des Palettes, à mi-distance entre le dynamique secteur de la Praille et celui plus tranquille de la zone villas. Les bâtiments affichent un vocabulaire simple et maîtrisé, caractéristique de la production d'un architecte amené à reconsidérer tout au long de sa carrière la notion même d'habitat.

La situation agréable, la proximité de nombreux commerces et équipements, la commodité des transports publics et la souplesse du cadre légal invitent alors à réfléchir aux potentialités de densification. Menées par deux bureaux d'architectes dès 2011, les études montrent l'intérêt d'une surélévation qui permettrait également de rénover, sur la même lancée, les bâtiments dans leur ensemble au centre d'une seule barre d'immeuble, qui initie un processus d'une plus large ampleur.

**PROGRAMME/PROJET >** Au-dessus des huit niveaux existants, il s'agit alors de construire deux étages supplémentaires, dont un attique en retrait. L'opération permet d'offrir douze nouveaux logements de quatre et six pièces, organisés en duplex inversés.



Un choix typologique pertinent, qui génère des espaces agréables et lumineux tout en répondant aux épineuses questions d'accessibilité pompiers. En façade, la composition retrouve avec discrétion les alignements présents aux étages courants. Elle se singularise toutefois par un bandeau minéral qui se détache de l'existant et renforce l'horizontalité, encore à compléter par les voisins pour unifier l'ensemble.

Ce langage clair et sobre cache un système constructif intelligent, destiné à limiter au mieux les travaux de renforcement. Légère, la nouvelle structure se compose, pour la toiture, de profilés métallique et de tôles nervurées, tandis que la dalle est à hourdis avec caissons de bois et poutrelles en béton. Le bandeau de la terrasse supérieure est en béton préfabriqué, celui de la façade d'attique en acier avec des menuiseries en bois-métal à triple vitrage. L'intérieur des appartements montre des finitions de qualité, sans tomber dans le piège d'un luxe tape-à-l'œil et inutile. On peut retenir à ce propos les parquets de chêne, les revêtements de grès cérame pleine masse et l'éclairage LED intégré au faux-plafond des espaces de distribution et des salles d'eau, les cuisines entièrement équipées avec frigo, lave-vaisselle, plaque de cuisson vitrocéramique et hotte à charbon. Les installations techniques ont été modernisées, avec notamment un nouveau système de ventilation simple flux, le remplacement des conduites d'alimentation d'eau commune de tout l'immeuble et, pour les nouvelles unités de logement, un réseau de chauffage au sol volontairement séparé de l'existant. L'extérieur n'est pas en reste, avec la création d'un abri à vélos et quelques nouvelles places de stationnement.

Conduite avec efficacité en milieu habité, cette surélévation a été pensée comme la première phase d'une opération pouvant ultérieurement être étendue à l'ensemble de l'immeuble. Une vision large et prospective déjà partiellement concrétisée, à l'image des interventions mises en œuvre dans les parties existantes : changement d'ascenseur, remplacement des fenêtres et des stores, rénovation des façades. Autant de travaux qui par ailleurs participent de l'amélioration des performances thermiques du bâtiment, le tout heureusement sans impact sur les loyers. À l'évidence le projet est réussi pour toutes et tous, qu'il s'agisse de résidents de fraîche date ou d'habitants de toujours.







**CARACTÉRISTIQUES**

| | |
|---|---|
| Surface brute de plancher | 1 484 m² |
| Volume SIA | 4 564 m³ |
| Nombre d'appartements | 12 |
| Nombre de niveaux | |
| - Immeuble existant : | Rez + 7 |
| - Surélévation : | 1 + attique |
| Places de parc extérieures (nouvelles places) | 14 |

Architecture & Construction – CRP Sàrl – 1020 Renens – ©P. Guillemin – mars 2019
3270 – BR – Photos > Michel Bonvin